



ITALIE, LOUPS ET SANGLIERS

Le 6 juin, le projet Médialoup faisait un point sur la situation du loup en Italie. Des spécialistes italiens ont fait part de leurs expériences car 1 000 à 1 500

loux environ vivent dans la péninsule. Issue d'une population autochtone d'une centaine d'individus en 1973, protégée depuis 1977, cette population s'est progressivement reconstituée et a colonisé la majeure partie du pays avant de venir en France. Si le loup cause des problèmes récurrents en s'attaquant aux troupeaux bovins et ovins, d'un point de vue national ce problème semble être minime face aux difficultés liées à la présence d'un nombre important de chiens errants. La région du Lazio en compterait ainsi plus de 60 000 ! Dans les Abruzzes, où le loup a toujours été présent, les bergers sont habitués aux pratiques de protection de leurs troupeaux. En revanche, en Toscane ou dans les Alpes, la colonisation récente du loup contraint l'administration à informer et former les éleveurs aux techniques qui permettent d'éviter et de réduire les attaques.

En matière d'indemnisation, l'Italie développe actuellement un système fondé sur l'assurance privée : les éleveurs assurent les troupeaux et les régions subventionnent la souscription à l'assurance à hauteur de 80 %.

À titre indicatif, la région toscane consacre 300 000 euros par an aux dépenses d'assurances et 100 000 euros pour la prévention, une goutte d'eau comparée aux 4 millions d'euros versés au titre de l'indemnisation des dégâts de sangliers. Le monde de la chasse s'accommode plutôt bien de la présence du loup, la compétition entre chasseurs et loup pour la ressource gibier étant perçue comme plus « virtuelle » que « réelle ». Trois principaux facteurs explicatifs sont avancés : au centre de la péninsule, la majeure partie de la prédation du loup ne porte que sur de jeunes sangliers ; les populations d'ongulés sauvages sont telles que l'impact du loup sur les plans de chasse n'est pas vraiment ressenti ; la présence du loup aide, en quelque sorte, les chasseurs à réguler les populations de sangliers.

Pour mémoire, en France, le coût des indemnisations et de la prévention dépasse les 7 millions d'euros pour une population de loups estimée à 250 individus. Depuis 2004, neuf loups ont été abattus au titre des tirs de prélèvements.

DÉMARRAGE DU PROGRAMME SCIENTIFIQUE D'ISNEA

Le programme scientifique de l'Institut scientifique Nord/Est Atlantique a commencé au mois de septembre. Les premiers indicateurs portant sur les effectifs des anatidés et limicoles chassés sont prometteurs mais méritent d'être corroborés. Les réseaux interdépartementaux de suivi, qui seront très prochainement mis en place, permettront d'aller plus loin et de combler les déficits des travaux actuels. Il s'agira également d'apporter des éléments nouveaux, quant au suivi de la reproduction des oiseaux d'eau, en vue de rendre l'ouverture de la chasse davantage conforme à la biologie des espèces, tout en respectant le droit européen. Créé à l'initiative de Willy Schraen, président de la FDC du Pas-de-Calais, le projet ISNEA a déjà séduit une trentaine d'autres fédérations afin d'assurer un suivi précis et objectif des populations d'oiseaux migrateurs et sédentaires stationnant sur l'ensemble des départements affiliés à l'Institut. Les enjeux sur le plan scientifique sont cruciaux pour les fédérations, agréées au titre de la protection de l'environnement, qui pourront ainsi apporter des données nouvelles et complémentaires sur la biologie des espèces et ainsi promouvoir une chasse pérenne en réponse aux requêtes des administrations qui exigent de la part des chasseurs des arguments scientifiques toujours plus solides pour pouvoir pratiquer leur passion. En contribuant à une meilleure connaissance de l'état de conservation des espèces, la chasse peut jouer un rôle de plus en plus important dans leur gestion et dans la conservation de la biodiversité en général.

